

CANADA - LISTE II

- est faite de cavités rectangulaires de mêmes dimensions
Cordes de raquettes
- 3919.10.99 Ruban de polyesters servant à coller ou à immobiliser les pellicules photographiques pendant leur développement
- 3919.90.99 Pellicule de polychlorure de vinyle devant servir à la fabrication d'autocollants pour les camions et les véhicules de secours
Feuilles rétro réfléchissantes contenant des graines de verre ou des microprismes de matières plastiques moulés
Pellicule souple de polychlorure de vinyle devant servir de pellicule graphique d'ordinateur
- 3920.10.10 Pâtes à papier synthétique, en feuilles
- 3920.61.00 Pellicule de polycarbonate, d'une épaisseur n'excédant pas 0,025 mm, avec une surface prismatique devant servir à la fabrication de luminaires
- 3920.72.00 Plaques, feuilles, pellicules, bandes ou lames devant servir à la fabrication de tubes
- 3920.99.90 Pellicule de polyimide
- 3923.40.00 Bobines à tête de phénoplaste et à culot garni de tiges
Bobines pour les rubans de machine à écrire ou autres machines de bureau
Bobines pour emballage de tiges de jonction
- 3925.90.00 Revêtements de sol de matières plastiques devant être utilisés dans les bâtiments pour l'élevage des bestiaux
- 3926.90.90 Descendeurs de débris de construction
Rondelles devant servir à la fabrication de ballasts de lampes fluorescentes
Amores perforées de pellicules cinématographiques de 8 mm, 16 mm ou 35 mm, en acétate de cellulose ou en téréphtalate de polyéthylène